



Emploi et
Développement social Canada

Employment and
Social Development Canada

Canada

Ministres d'Emploi
et Développement
social Canada

Plateforme et engagements

Le 20 novembre 2019



Table des matières



Rendre la vie plus abordable 1

Plus d'aide pour les familles 1

Des services de garde
pour enfants plus accessibles
et plus abordables 6

Une éducation abordable 9



Améliorer la situation des travailleurs canadiens 14

De l'aide quand les gens
en ont le plus besoin 14

De meilleures conditions
de travail 17

De l'aide pour trouver
et garder un bon emploi 21

Une formation garantie pour les apprentis	23
De l'aide pour les travailleurs saisonniers	26
Des lieux de travail et des écoles plus accessibles	28
 Des familles plus fortes et en santé	30
Prestation pour enfants handicapés	30
 Offrir aux aînés une retraite plus sûre	32
Un soutien plus généreux aux aînés	32



**Aider les entrepreneurs
du Canada à croître
et à prospérer** **35**


Réduction des coûts et
des formalités administratives 35



**Lutter contre les
changements climatiques
et se préparer à y faire face** **38**

Un avenir zéro émission nette 38

Mesures d'intervention
en cas de catastrophe 39



**Bâtir des communautés
plus vertes,
plus écoénergétiques
et plus abordables** **41**

Habitations écoénergétiques
et réduction des factures
d'électricité 41



**Promouvoir l'égalité
et la diversité** **42**

Égalité au travail 42



**Aider les Canadiens
à obtenir de meilleurs
services** **45**

Protection accrue
des consommateurs 45



**Comblent l'écart grâce
à de meilleurs services** **48**

Langues autochtones 48

Poursuivre les progrès 50



**Favoriser des économies
autochtones prospères** **51**



AVANCER: **Un plan concret** **pour la classe moyenne**

Rendre la vie plus
abordable

Plus d'aide pour les familles

Nous donnerons aux parents
plus de temps et d'argent pour
les aider à élever leurs enfants.

En misant sur la réussite de l'Allocation
canadienne pour enfants (ACE),
qui donne plus d'argent tous les mois



à neuf familles sur dix et a permis de sortir 300 000 enfants de la pauvreté, nous aiderons encore plus de familles à joindre les deux bouts. Nous :

- ▶ verserons jusqu'à 1 000 \$ de plus aux familles afin de les aider au moment où élever des enfants coûte particulièrement cher en bonifiant de 15 % l'ACE pour les enfants de moins d'un an;
- ▶ veillerons à ce que les familles aient plus d'argent tout de suite en rendant non imposables les prestations de maternité et les prestations parentales;



- ▶ rendrons les congés payés plus équitables pour les familles en instaurant un congé de 15 semaines pour les parents adoptifs, y compris les familles LGBTQ2, de manière à ce que tous obtiennent les mêmes avantages pour prendre soin de leurs enfants.

Grâce à ces changements, une famille de deux personnes dont le revenu est de 90 000 \$, qui attend un enfant et qui est déjà admissible aux prestations d'assurance-emploi (AE), recevra un supplément d'environ



2 300 \$ en aide non imposable afin d'assurer à son enfant le meilleur départ possible dans la vie.

Nous choisirons aussi d'avancer en instaurant un Congé familial payé garanti pour les familles.

Ce programme ambitieux veillera à ce que les parents qui ne sont pas admissibles aux congés payés de l'AE – ou ceux qui ne reçoivent pas assez de soutien parce qu'ils sont entre deux emplois, gagnent peu ou n'ont pas travaillé un nombre suffisant d'heures – reçoivent un revenu garanti pendant la première année de vie de leur enfant. Ce programme profitera particulièrement aux femmes,



qui assument habituellement une plus grande part des responsabilités parentales. De plus, il fera en sorte que chaque parent canadien puisse passer la première année de vie de leur enfant avec eux, au moment où c'est le plus important.

Les résidents du Québec recevront des prestations comparables pour la portion de l'impôt fédéral qu'ils paient dans le cadre du Régime québécois d'assurance parentale. Nous veillerons également à ce que le Congé familial payé garanti soit efficacement intégré au régime québécois de prestations parentales, que la province continuera de gérer elle-même.



Des services de garde pour enfants plus accessibles et plus abordables

**Nous améliorerons l'accès
aux services de garde avant
et après l'école et les rendrons
plus abordables pour les familles.**

Nous avons déjà créé des dizaines de milliers de nouvelles places en services de garde préscolaires et nous créerons jusqu'à 250 000 places de plus en services de garde avant et après l'école pour les enfants de moins de dix ans. Dans au moins 10 % des cas, les heures d'ouverture de ces services de garde seront prolongées.



Pour aider les familles à assumer le coût élevé de la garde d'enfants, nous baisserons aussi les frais des services de garde avant et après l'école de 10 % dans l'ensemble du pays.

Plus d'un million de familles bénéficieront de ces changements. Ainsi, une famille ontarienne de quatre personnes avec deux enfants économisera environ 800 \$ chaque année.

Nous offrirons plus de soutien à nos éducateurs de la petite enfance pour que, partout au pays, ils soient mieux rémunérés et mieux formés pour



prendre soin de nos enfants.

Cette aide se traduira par une diminution des frais de scolarité pour les personnes sur le point d'obtenir leur diplôme en éducation de la petite enfance et une aide supplémentaire pour couvrir les frais des éducateurs de la petite enfance qui cherchent à suivre une formation supplémentaire.

De plus, pour que chaque parent ait accès à des services abordables et de qualité peu importe où il vit, nous travaillerons en collaboration avec les provinces et les territoires pour créer un système pancanadien de services de garde d'enfants.



Une éducation abordable

Nous continuerons d'aider les étudiants des collèges et universités à payer leurs frais de scolarité.

De nos jours, obtenir un titre ou un diplôme universitaire n'est pas un luxe – c'est une nécessité pour décrocher de bons emplois bien rémunérés. Nous reconnaissons que beaucoup d'étudiants n'ont pas les moyens de faire des études postsecondaires. C'est pourquoi nous avons instauré des mesures pour leur venir en aide, comme bonifier et réduire le taux d'intérêt



des bourses d'études canadiennes, améliorer le programme d'aide au remboursement et offrir plus d'aide aux étudiants adultes et aux personnes qui reçoivent des prestations d'AE.

Néanmoins, le loyer, le coût des manuels scolaires et l'épicerie – combinés aux coupes effectuées par les gouvernements provinciaux conservateurs – représentent un poids financier important pour les étudiants et une source de stress.

Pour aider plus d'étudiants à se préparer à obtenir de bons emplois en accumulant moins de dettes,



nous offrirons des bourses encore plus généreuses et des prêts plus abordables.

Nous donnerons aux étudiants à temps plein et à temps partiel jusqu'à 1 200 \$ de plus par an en augmentant le montant des bourses d'études canadiennes. De plus, nous accorderons aux étudiants une période de grâce de deux ans, sans intérêt, avant de commencer à rembourser leur prêt. Enfin, nous modifierons aussi les règles de façon à ce que les diplômés n'aient pas à rembourser leur prêt avant de gagner au moins 35 000 \$. Si leurs



revenus venaient à être inférieurs à ce niveau, leur remboursement serait reporté.

Pour que les parents puissent se concentrer sur leur famille et pas seulement sur leurs dettes, nous permettrons aux nouveaux parents de suspendre le remboursement de leur prêt étudiant, sans intérêt, jusqu'à ce que leur plus jeune enfant atteigne l'âge de cinq ans. Les nouveaux parents qui ont obtenu leur diplôme, mais qui n'ont pas terminé de rembourser leur prêt étudiant, pourront également faire une pause jusqu'à ce que leur enfant ait cinq ans.



Nous accorderons une compensation supplémentaire aux provinces et aux territoires qui ne participent pas au Programme canadien de prêts aux étudiants.



Améliorer la situation des travailleurs canadiens

De l'aide quand les gens en ont le plus besoin

**Nous accorderons plus d'aide
aux travailleurs expérimentés
qui sont mis à pied.**

Pour aider les travailleurs à trouver un nouvel emploi après avoir perdu le leur, nous instaurerons une prestation d'assurance-carrière. Cette prestation sera versée à ceux qui ont travaillé pour le même employeur pendant au moins



cinq ans de suite et qui se retrouvent sans emploi lorsque leur entreprise ferme ses portes.

Les gens commenceront à recevoir la prestation d'assurance-carrière lorsque leurs prestations d'assurance-emploi prennent fin.

La nouvelle prestation fournira 20 % de plus de rémunération assurable au cours de la première année de mise à pied, et 10 % de plus au cours de la deuxième année. Les travailleurs pourront donc toucher un montant pouvant aller jusqu'à 15 900 \$ sur deux ans, ce qui leur



donnera une nouvelle aide considérable à un moment difficile de leur vie.

Contrairement aux autres prestations d'assurance-emploi (AE), la prestation d'assurance-carrière ne sera pas retenue si le bénéficiaire perçoit un autre revenu. Il s'agit d'une aide garantie qui assurera aux travailleurs une plus grande tranquillité d'esprit, leur donnera la possibilité de reprendre des études ou les aidera à payer leurs factures, le cas échéant.



De meilleures conditions de travail

Nous renforcerons les avantages sociaux et ferons du Canada un endroit de choix où travailler.

Pour rendre la vie moins stressante et donner aux gens plus de temps à consacrer à leurs familles et amis, nous choisissons d'avancer en proposant de nouvelles protections fédérales qui seront intégrées au code du travail. Elles comprendront notamment :

- ▶ Une journée supplémentaire à consacrer à la famille et aux amis,



grâce à une nouvelle journée canadienne de la Famille;

- ▶ Un salaire minimum fédéral de 15 \$ par heure à compter de 2020, indexé sur l'inflation et assorti de dispositions visant à faire en sorte que, quand le salaire minimum est plus élevé à l'échelle provinciale ou territoriale, ce soit ce salaire qui ait préséance;
- ▶ Un meilleur soutien pour la santé mentale des travailleurs, en incluant la santé mentale en tant qu'élément spécifique des normes de santé et de sécurité au travail et en exigeant des employeurs qu'ils prennent des mesures préventives visant



à résoudre les problèmes de stress et les risques de blessures en milieu de travail;

- ▶ De meilleures protections pour les personnes qui travaillent sur des plateformes numériques. Il s'agit souvent de travailleurs contractuels ou à la pige (par exemple, les chauffeurs au service d'entreprises de transport coopératif) dont le statut n'est pas clairement couvert par les lois provinciales ou fédérales. Nous leur accorderons donc une meilleure protection en élaborant des règles fédérales adaptées à ce secteur économique en plein essor;



- ▶ De nouvelles dispositions, qui seront élaborées de concert avec les employeurs et les syndicats, et qui donneront aux travailleurs le « droit de se déconnecter ». Ces dispositions permettront aux travailleurs de continuer à faire des heures supplémentaires tout en donnant à ceux qui le désirent le droit de ne pas travailler plus.

Pour aider les travailleurs qui tombent malades et qui ont besoin d'aide pour payer leurs factures pendant qu'ils se reposent et récupèrent, notamment à la suite d'un traitement contre le



cancer, nous prolongerons les prestations de maladie de l'AE de 15 à 26 semaines.

De l'aide pour trouver et garder un bon emploi

Nous continuerons à aider tous les travailleurs à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir.

Pour donner aux gens le temps et l'argent nécessaires pour mettre leurs compétences à jour, nous irons de l'avant avec l'Allocation canadienne pour la formation (ACF).



Cette allocation donne plus d'argent aux travailleurs pour suivre une formation et leur offre un soutien financier pour la durée de leur formation. Elle permettra également aux travailleurs de prendre le temps d'acquérir de nouvelles compétences, en plus de garantir qu'ils retrouveront leur emploi une fois la formation complétée.



Une formation garantie pour les apprentis

**Nous aiderons les apprentis
qui ont choisi un métier désigné
Sceau rouge à acquérir
l'expérience de travail dont
ils ont besoin pour terminer leur
certification et trouver un emploi
de qualité bien rémunéré.**

Pour donner aux apprentis une plus grande tranquillité d'esprit et des occasions d'acquérir une expérience de travail, nous créerons le Service canadien d'apprentissage, en partenariat avec les provinces, les territoires, les employeurs et



les syndicats. Grâce à cette nouvelle aide, les apprentis qui se lancent dans un métier désigné Sceau rouge pourront être plus confiants quant à l'avenir, sachant que des emplois seront disponibles lorsque le moment sera venu.

Pour soutenir ces efforts, nous collaborerons avec nos partenaires pour créer plus de débouchés en fournissant jusqu'à 10 000 \$ par apprenti, sur une période de quatre ans, pour chaque nouveau poste créé.



Cet investissement aidera
12 500 apprentis de plus à terminer
leur formation à temps.

De plus, le gouvernement montrera
l'exemple en embauchant directement
jusqu'à 250 apprentis de plus chaque
année. Nous le ferons en exigeant de
nos fournisseurs qu'ils participent au
Service canadien d'apprentissage et
en obligeant les bénéficiaires de
contrats fédéraux de construction à
atteindre certaines cibles en matière
d'inclusion des femmes dans les
métiers spécialisés.



De l'aide pour les travailleurs saisonniers

**Nous apporterons des
modifications définitives au
programme d'AE pour procurer
aux travailleurs saisonniers
un soutien financier plus fiable
lorsqu'ils ne travaillent pas.**

Pour améliorer la sécurité d'emploi de ces travailleurs et leur accorder plus de soutien, plus particulièrement quand l'AE est interrompue à cause d'un marché du travail changeant, nous améliorerons un projet pilote



récent qui a fourni une aide supplémentaire à des dizaines de milliers de travailleurs saisonniers.

À la conclusion de ce projet pilote, nous mettrons en place un programme permanent pour donner aux travailleurs saisonniers des avantages plus importants et plus fiables. Ces avantages leur permettront de mieux subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille entre leurs saisons travaillées.

Nous collaborerons aussi avec Statistique Canada pour renforcer la collecte de données sur les marchés du travail locaux de façon à ce que



l'AE puisse mieux tenir compte des réalités du terrain, plus particulièrement dans les régions rurales et diversifiées.

Des lieux de travail et des écoles plus accessibles

Nous faciliterons l'accès à l'emploi et aux études pour les personnes vivant avec un handicap.

Pour aider davantage de personnes vivant avec un handicap à suivre des programmes d'études, participer au marché du travail et rejoindre la classe moyenne, nous créerons un nouveau Fonds national pour l'accessibilité en



milieu de travail. Ce fonds sera doté d'une enveloppe de 40 millions de dollars par année et visera à rendre certaines petites et moyennes entreprises plus accessibles.

Les employeurs et les écoles devront également verser une contribution égale de façon à fournir un montant combiné de 10 000 \$ afin de couvrir les frais d'aménagement.

Les employeurs et les écoles continueront d'être soumis à leurs obligations en matière d'accessibilité en vertu de la réglementation provinciale et fédérale.



Des familles plus fortes et en santé

Prestation pour enfants handicapés

**Nous doublerons le soutien
aux parents dont les enfants
ont des besoins particuliers.**

En augmentant cette prestation,
les familles ayant un enfant handicapé
recevront plus de 2 800 \$ d'aide
supplémentaire, immédiatement.
Ainsi, elles recevront une aide
financière de 5 664 \$ chaque année.



Plus de 150 000 enfants et leur famille recevront plus d'argent pour les aider à assumer le coût des soins.



Offrir aux aînés une retraite plus sûre

Un soutien plus généreux aux aînés

Nous rendrons la vie plus abordable pour les gens, au fur et à mesure qu'ils vieillissent, grâce à un soutien plus généreux aux aînés et aux personnes veuves.

Pour rendre la vie plus abordable pour les gens à mesure qu'ils vieillissent, nous augmenterons de 10 % le montant des prestations



de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés dès l'âge de 75 ans. Le montant augmentera avec l'inflation.

Cela aidera plus de 20 000 aînés – dont plus des deux tiers sont des femmes – à sortir de la pauvreté et renforcera la sécurité financière de plus de trois millions d'aînés chaque année. Pour la plupart d'entre eux, cela équivaudra à une aide financière supplémentaire de 729 \$ chaque année, dès l'âge de 75 ans.

Nous collaborerons avec les provinces et territoires pour bonifier de 25 % les prestations de survivant du Régime de pensions du Canada (RPC) et du



Régime des rentes du Québec (RRQ).
Cette bonification, qui représente jusqu'à 2 080 \$ de prestations supplémentaires par année, donnera plus d'argent à 1,2 million d'aînés et une plus grande tranquillité d'esprit au moment où ils en ont le plus besoin.



Aider les entrepreneurs du Canada à croître et à prospérer

Réduction des coûts et des formalités administratives

**Nous réduirons les coûts et les
formalités administratives pour les
propriétaires de petites entreprises.**

Les petites entreprises du Canada créent de bons emplois, favorisent le dynamisme des communautés et contribuent à l'essor de notre économie. C'est pourquoi nous avons réduit leur impôt et continuerons de veiller à ce que nos petites



et moyennes entreprises aient le soutien dont elles ont besoin pour réussir, notamment en :

- ▶ réduisant de 75 % les frais de constitution en société de régime fédéral;
- ▶ éliminant tous les frais liés aux services-conseils aux entreprises, comme les services de mentorat et de formation offerts par la BDC, Exportation et développement Canada (EDC) et Financement agricole Canada (FAC);
- ▶ éliminant les frais de transaction prélevés sur le montant de la TPS/TVH lors des transactions



effectuées par carte de crédit, ce qui, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, permettra aux entreprises d'économiser près de 500 millions de dollars en frais par année;

- ▶ mettant en place un système facultatif de paie électronique en temps réel visant à automatiser les relevés d'emploi pour que les petites entreprises n'aient plus à soumettre de relevés détaillés à Service Canada;
- ▶ versant 250 dollars à chaque nouvelle entreprise qui cherche à élargir ses services en ligne.



Lutter contre les changements climatiques et se préparer à y faire face

Un avenir zéro émission nette

**Nous atteindrons la cible de zéro
émission nette d'ici 2050.**

Veiller à ce que les travailleurs
du secteur de l'énergie et les
communautés qui en dépendent
puissent façonner leur propre avenir,
en instaurant une Loi de transition
équitable qui leur donnera accès
à la formation et au soutien dont



ils ont besoin pour saisir de nouvelles possibilités et réussir dans l'économie verte.

Mesures d'intervention en cas de catastrophe

Nous veillerons à ce que les gens obtiennent l'aide dont ils ont besoin en cas de catastrophe déclarée situation d'urgence fédérale.

Pour aider les gens dont l'emploi et le gagne-pain sont menacés après une catastrophe, nous collaborerons avec des experts, des travailleurs et des employeurs pour mettre en place



une prestation d'AE en cas de catastrophes. Cette nouvelle prestation sera lancée en 2021 et aidera à remplacer le revenu perdu lorsque les gens doivent s'absenter de leur travail pour protéger leur maison ou relocaliser leur famille dans un endroit sûr.



Bâtir des communautés plus vertes, plus écoénergétiques et plus abordables

Habitations écoénergétiques et réduction des factures d'électricité

**Nous rendrons les habitations
écoénergétiques plus abordables
et nous ferons baisser les factures
d'électricité mensuelles.**

Nous investirons 100 millions de dollars dans le perfectionnement des compétences afin de veiller à ce qu'il



Il y ait un nombre suffisant de travailleurs qualifiés pour répondre à une demande accrue pour les audits énergétiques, les rénovations et la construction de maisons écoénergétiques.

Promouvoir l'égalité et la diversité

Égalité au travail

**Nous favoriserons l'égalité sur
le marché du travail canadien.**

Pour aider davantage de nouvelles arrivantes et de femmes appartenant à des minorités visibles à trouver



et à garder un emploi de qualité, nous nous appuyerons sur les projets de recherche, de soutien et d'emploi annoncés plus tôt cette année et choisirons d'avancer en investissant 9 millions de dollars de plus sur une période de trois années.

Pour faire en sorte que les jeunes racialisés et autochtones aient moins d'obstacles à franchir au début de leur carrière, nous améliorerons la Stratégie emploi jeunesse (SEJ). De plus, nous ferons en sorte que les prochains rapports sur la jeunesse adoptent une approche intersectionnelle qui tient compte de la race.



Nous collaborerons également avec des organismes de développement économique, de l'agriculture et du commerce pour veiller à ce que les communautés sous-représentées soient mieux desservies et informées concernant les programmes et services qui peuvent les aider à trouver et garder un emploi de qualité.



Aider les Canadiens à obtenir de meilleurs services

Protection accrue des consommateurs

Nous ferons en sorte qu'il soit plus facile pour les gens de résoudre des plaintes contre des entreprises puissantes, et d'obtenir le service de qualité qu'ils méritent du gouvernement.

Trop souvent, lorsque des gens veulent déposer une plainte en vertu des lois existantes sur la protection des consommateurs, ils sont



confrontés à des règles confuses et décousues, ce qui rend difficile la résolution de leur problème.

Pour qu'il leur soit plus facile de déposer et de résoudre des plaintes, nous créerons un nouveau poste de protecteur des consommateurs du Canada. Le protecteur servira de point de contact unique et indépendant pour les personnes qui ont besoin d'aide avec des plaintes impliquant des banques, des sociétés de télécommunications ou des entreprises de transport. Il sera



habilité à examiner les plaintes et à imposer les sanctions appropriées si elles sont fondées.

Nous allons également nous fixer de nouveaux objectifs ambitieux pour nous assurer que les gens sont plus satisfaits du service qu'ils reçoivent des organismes et des ministères gouvernementaux.



Comblent l'écart grâce à de meilleurs services

Langues autochtones

**Nous mettrons intégralement
en application la *Loi sur les langues
autochtones*.**

La langue que nous parlons nous rapproche de nos familles et de nos communautés. Elle nous aide à comprendre qui nous sommes, en nous ancrant dans notre culture et en affirmant notre identité.

C'est surtout vrai pour les peuples autochtones, dont les langues témoignent de leur passé, de leurs



pratiques culturelles et de leurs croyances spirituelles, ainsi que de leurs systèmes politiques et sociaux.

Cependant, encore aujourd'hui, les langues autochtones sont menacées au Canada, et trois quarts de ces langues sont en voie de disparition.

Nous mettrons pleinement en application la *Loi sur les langues autochtones* pour préserver, promouvoir et revitaliser les langues autochtones au Canada. Nous accorderons un financement à long terme, prévisible et suffisant pour appuyer la pleine application de cette *Loi*.



Poursuivre les progrès

Nous continuerons d'investir dans les priorités des peuples autochtones, en collaboration avec nos partenaires autochtones.

Ensemble, nous allons continuer d'avancer en étroite collaboration avec nos partenaires autochtones de façon à offrir un soutien mieux adapté, plus opportun et fondé sur les distinctions. Nous continuerons d'investir pour faire une différence dans la vie des Autochtones et de leurs communautés que ce soit dans le domaine de l'éducation,



de la formation axée sur des compétences ou encore de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Favoriser des économies autochtones prospères

Nous poursuivrons notre collaboration avec les Premières Nations pour mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.



Notes



Notes



Notes
